

## Communiqué de presse

### Droits de l'homme : pour la France, l'heure des comptes devant l'ONU

Paris, mardi 29 janvier 2013 - La France, représentée par l'Ambassadeur aux droits de l'homme François Zimeray, s'est soumise le 21 janvier dernier à son Examen Périodique Universel (EPU) devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Cet événement, basé sur une alternance de remarques formulées par les Etats membres des Nations unies, et réponses de la France, ne se produit que tous les quatre ans. Il a donc été très attendu par l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine des droits de l'homme.

Si de nombreux progrès normatifs et institutionnels ont été relevés par les Etats ayant pris la parole, notamment l'instauration de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC), la création d'un ministère des droits des femmes ou la création du Défenseur des droits, la France a été lourdement critiquée dans plusieurs domaines. Ces critiques, loin d'être infondées, se s'appuient notamment en partie sur les avis émis par la CNCDH depuis 2008.

Ainsi, la situation des migrants est l'un des sujets principaux de préoccupation de la communauté internationale, notamment la situation des personnes Roms. Les Etats ont également beaucoup insisté sur la situation des établissements pénitentiaires, les lacunes en matière d'égalité hommes-femmes ou encore les violences policières. Ils ont enfin massivement pointé du doigt la montée du racisme et des discours médiatiques et politiques stigmatisant visant les immigrés. Une partie des interventions a par ailleurs porté plus spécifiquement sur l'intolérance religieuse et les discriminations relatives à la race ou à l'origine des personnes. Autant de points fréquemment soulevés par la CNCDH.

### Cinq mois pour répondre au Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Alors que la France se donne cinq mois pour répondre aux recommandations [\(lien vers rapport PDF\)](#) formulées aujourd'hui par ses homologues, la CNCDH souhaite rappeler qu'elle sera impliquée dans ce processus et qu'elle suivra avec attention les réponses fournies par le gouvernement, au-delà des déclarations de principe.

- **Visionner l'interview de Christine Lazerges :**  
<http://www.youtube.com/watch?v=5litJ6XSbbw>
- **Lire la contribution de la CNCDH :**  
[http://www.cncdh.fr/sites/default/files/epu\\_contrib\\_cncdh\\_dec\\_2012.pdf](http://www.cncdh.fr/sites/default/files/epu_contrib_cncdh_dec_2012.pdf)